

Le Tutorat Santé Ile-de-France, l'AESFB, AESFF et les BDE Sage-Femme de Saint-Antoine et Poissy vous présentent :

Le Guide du Futur Etudiant en Maïeutique d'Île-de- France



Edition Mars 2012



Chers lecteurs,

Le Tutorat Santé Ile de France est heureux de vous présenter le guide du futur étudiant en Sage-Femme !

Conçu par des étudiants des écoles Foch, Baudelocque, Saint-Antoine et Poissy et publié par le Tutorat Santé Ile de France, ce guide s'adresse à tous les étudiants en PAES, ainsi qu'à tous les lycéens souhaitant intégrer la filière ou tout simplement désirant mieux connaître l'univers des études de Sage-Femme.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires sur le cursus, sur les 4 écoles d'Ile-de-France, ainsi que sur ce métier assez peu connu..

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

**Le Tutorat Santé Ile-de-France avec l'AESFB, l'AESFF,
l'AESFP et le BDE des SF de Saint-Antoine**

Sommaire

1. La profession de Sage-Femme	p4
2. Présentation des écoles : Baudelocque, Foch, Saint-Antoine et Poissy	p7
3. Présentation des études	p9
4. Présentation du cursus : L2-L3-M1-M2	p12
5. Les DU et Masters	p16
6. La vie étudiante et associative	p18
7. Contacts et remerciements	p20

La profession

L'ordre des Sages-femmes recense environ 20 000 praticiens sur toute la France, avec une proportion d'hommes qui reste assez faible (environ 300) mais qui est en progression notamment grâce au passage obligatoire par la Première Année commune aux Etudes de Santé : PACES ou PAES.

La petite taille de ce corps médical explique que les spécificités de la profession sont encore assez méconnues de la plupart des gens, et il persiste encore toujours beaucoup d'idées reçues que nous tenterons d'abolir tout au long de ce guide.

Les compétences de la Sage-Femme :

Très vastes, elles s'exercent tout au long de la grossesse, de la Déclaration de Grossesse jusqu'à 6 semaines après l'accouchement, voire plus dans le cas des rééducations périnéales. En effet, la Sage-Femme peut suivre une grossesse et son accouchement d'un bout à l'autre, pourvu que leur déroulement soit physiologique. En cas de pathologie, les sages-femmes adressent la patiente à un gynécologue-obstétricien. Cependant, les sages-femmes peuvent être amené(e)s à côtoyer la pathologie notamment dans les services de grossesses pathologiques, en collaboration avec les obstétriciens, mais aussi dans les centres de diagnostic anténatal et en cas d'IMG (interruptions médicales de grossesse) qui sont réalisées par les sages femmes. La Sage-Femme a un droit de prescription en rapport avec son exercice et ses compétences, et pratique les échographies.

Extrait du Code de la Santé Publique : « l'exercice de la profession comporte la pratique des actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse, et à la préparation psychoprophylactique de l'accouchement, ainsi qu'à la surveillance et à la pratique de l'accouchement et des soins post-nataux en ce qui concerne la mère et l'enfant ».

La loi du 21 juillet 2009 élargit le champ de compétences des sages-femmes aux consultations de contraception et au suivi gynécologique de prévention, *sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique.* »

Les sages-femmes sont habilitées à prescrire tous les contraceptifs (arrêté du 12 octobre 2011). La surveillance et le suivi biologique sont assurés par le médecin traitant qui, selon les recommandations de l'HAS (haute autorité de santé), doit se faire tous les 5 ans minimum. Cependant cette dernière proposition doit être révisée.

L'exercice de la profession :

La plupart des Sages-Femmes exercent à l'hôpital car il leur permet d'élargir d'avantage leur champ d'action, comparé au libéral où il faut sans cesse veiller à ne pas outrepasser ses compétences.

- A **l'hôpital** : En consultation, aux explorations (échographie), en Salle de Naissance, en Suites de Couches (service qui accueille les patientes après leur accouchement), en service de grossesse pathologique, en service d'AMP (Aide médicale à la procréation).
- En **clinique privée**.
- En **AMP**
- En **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**
- Au **Planning Familial**
- En **libéral**
- En **ONG** (humanitaire principalement)
- En **Ecole de Sages-Femmes** (enseignement, direction..)

Les qualités requises chez une/un Sage-Femme :

Tout d'abord connaître son domaine parfaitement, comme tout personnel médical ou paramédical. Si nul n'a d'obligation de résultat, nous avons tous une obligation de moyens...

Donc beaucoup d'heures d'apprentissage théorique et pratique en perspective ! Il faudra également savoir se montrer réactif et efficace en cas d'urgence vitale (hémorragie, réanimation du nouveau-né ou de la mère, etc...)

Il faudra s'exercer pour acquérir une grande dextérité et une grande sensibilité manuelle ; les premiers outils de la Sage-Femme sont ses mains ! Des qualités d'écoute et de patience seront nécessaires dans ce moment délicat qu'est la perspective puis la venue (ou non...) d'un enfant, certaines situations s'avéreront très délicates à gérer, et la Sage-Femme est l'un des interlocuteurs privilégiés des mères.

Enfin le métier de Sage-Femme a l'avantage d'être une profession médicale, sans pour autant n'être versé que dans le pathologique ; autrement dit beaucoup d'heureux moments en perspective !



Foch, Baudelocque, Saint-Antoine et Poissy

Ces quatre écoles font parties des quatre Ecoles de Sage-femme de la région parisienne. Elles accueillent les étudiants issus de la PAES, classés en rang utile. En fonction du classement dans la spécialité suivie au deuxième trimestre de la PAES et du numérus clausus (26 places pour Foch, 31 places pour Baudelocque et 35 places pour Poissy) accordées aux écoles, il est possible alors de les intégrer.

Baudelocque :

L'Ecole accueille chaque année 12 étudiants de Paris Descartes et des étudiants issus de Paris 7 et Paris 13. Elle est rattachée à l'UFR de Médecine de Paris Descartes.

L'école de Baudelocque se situe dans un nouveau bâtiment situé au **82-86 avenue Denfert-Rochereau**.



Directeur technique : Pr. CABROL

Directrice : Mme NGUYEN

Foch :

L'Ecole accueille chaque année 17 étudiants de Paris Descartes et 9 étudiants de Paris 11. Elle est rattachée à l'UFR de Médecine de Paris-Ouest (Université-de-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines).

Elle est située au **11 rue Guillaume Lenoir à Suresnes**.

Directeur Technique et d'Enseignement : Pr. Ayoubi

Directrice : Mme Viseux-Wahl

Poissy :

L'école accueille chaque année 18 étudiants de Paris Ouest et 17 étudiants de Paris VII. Elle est rattachée à l'UFR de Médecine de Paris-Ouest (Université-de-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines).

Elle est située au **10 rue du Champ Gaillard à Poissy.**

Directrice de l'école : Christine Etchemendigaray

Directrice de la formation continue, des écoles et des instituts de formation : Caroline Jegoudez.

Saint-Antoine :

L'école accueille chaque année 44 étudiants : 30 venant de P6, 10 de Créteil (P12) et 4 de Nouvelle-Calédonie. Elle est rattachée à l'UFR de Médecine Paris Saint-Antoine (Université Pierre et Marie Curie).

Elle est située au **184 rue du faubourg Saint-Antoine 75012 Paris.**

Directrice de l'école : Evelyne Mothé

Directeur technique et d'enseignement : Pr. Jacques



Les études de Sage-Femme

Elles se déroulent en 5 ans minimum, la première année étant commune aux quatre professions de santé (Médecine, Odontologie, Sage-Femme, Pharmacie).

Une fois le concours obtenu, les quatre années de spécialisation débutent. Elles se déroulent depuis la rentrée 2011 selon le cursus universitaire LMD, les cours se déroulant à l'université et en école de sage-femme parallèlement (mais certains changements ne seront pas impossible dans le futur quant aux lieux de cours et TD).

Après la PAES, les étudiants ayant réussi le concours sage-femme passent en L2 ; l'année suivante sera la L3 qui donnera lieu à une licence en bases médicales, puis viendra deux ans de master qui sera sanctionné par le Diplôme d'Etat de Sage-femme après validation et soutenance d'un mémoire rédigé au long des deux dernières années d'études. Il est délivré par l'UFR de Médecine à laquelle l'Ecole est rattachée (UVSQ pour Foch et Poissy, Paris Descartes pour Baudelocque, UPMC pour Saint-Antoine).

Chaque année une série de stages obligatoires en rapport avec ce métier doit être validée, et dans des services variés. Le reste du temps est consacré à l'enseignement théorique à l'école ou en faculté et des TD sont proposés par les enseignants pour apprendre, appliquer et approfondir des points pratiques.

Les cours : (cf le cursus p11)

Les enseignants sont des médecins (pédiatrie, gynécologie, obstétrique, pneumologie, cardiologie...), des sages-femmes (obstétrique, gynécologie, échographie) et d'autres intervenants (embryologistes, biologistes..). Les référents pour chaque année sont des Sages-Femmes ayant fait l'Ecole des Cadres ou bien détenteurs d'un ou plusieurs masters (avec l'intégration universitaire, la possibilité que les enseignants puissent enseigner en faculté devra certainement

les obliger à être doctorants).

Les stages :

Ils peuvent s'effectuer partout dans Paris et la Région Parisienne. Chaque stage doit être validé par l'équipe qui encadre l'étudiant. En cas d'invalidation, le stage doit être refait pendant les vacances, ou la garde doit être rattrapée sur le stage suivant.

Les étudiants sont tenus d'effectuer 35 heures hebdomadaires, qui peuvent être réparties de façon différentes selon les lieux et les services (gardes de 12h, journées de 7h...)

Les objectifs ainsi que les services dans lesquels les étudiants doivent effectuer leurs stages évoluent au fil des années.

Des TP sont organisés par l'école (surtout en L2) sous forme de mise en situation, afin de préparer l'étudiant à ses stages.

L2 : 3 stages infirmiers de 4 semaines répartis sur l'année, en service de chirurgie et en maternité)

L3 : Sont prévus sur l'année :

- 6 semaines de stage « suivi pré-natal » (service consultations, préparation à la parentalité..)
- 12 semaines de stage « suivi per-natal » (service salle de naissance)
- 6 semaines de stage « suivi post-natal » (service suites de couche, PMI...)

M1-M2 : (programme en cours d'élaboration)

lieu des stages : consultations, Diagnostic anténatal, PMI, libéral, domicile, salles de naissance/urgences obstétricales, suites de couche, néonatalogie.

Un stage interné de 24 semaines est obligatoire en M2.

Un stage à l'étranger est possible.

Les partiels et évaluations :

De modalités différentes selon les Ecoles, l'évaluation des connaissances à Baudelocque se fait par Contrôle Continu (un contrôle chaque semaine de cours environ), tandis qu'à Foch et St Antoine, elle se présente sous forme de sessions de partiels (respectivement 6 fois et 2 fois dans l'année environ).

Les matières sont réunies dans des modules, répartis en deux groupes. Selon le groupe, il faudra obtenir un 8/20 ou un 10/20 minimum pour valider le module. Le cas échéant, une session de rattrapage a lieu début septembre. Les vacances d'été étant plutôt courtes (6 semaines), il est préférable d'éviter les rattrapages pour profiter un peu du repos estival !

Les études de Sage-Femme comportent également des évaluations pratiques, « sur le terrain », permettant d'évaluer les compétences de l'étudiant face à un cas clinique concret. Elles sont au nombre de deux ou trois par an, plus une à la fin de chaque phase.

Le cursus

Le programme des études de Maïeutique est encore en cours d'élaboration. Le programme jusqu'à la L3 est fixé mais un conseil travaille encore sur le programme du Master.

La L2 est beaucoup plus axée sur la théorie que L3 - M1 – M2 qui comprennent plus de stages.

Le programme L2-L3 est centré sur la physiologie, cependant la pathologie est abordée dès la L2.

L2 Maïeutique : la deuxième année d'étude

Sorti de la PAES, l'arrivée en Ecole de Sage-Femme peut s'avérer assez dépaysant : petit effectif de la promotion (on retrouve un esprit de cohésion et non plus de compétition), examens plus réguliers, des matières médicales (fini la physique et la chimie !) et surtout les premiers stages dans le milieu hospitalier ... C'est donc un premier contact avec l'organisation d'un hôpital, d'un service, et la rencontre avec des professionnels de la santé qui vous encadreront durant les stages, mais c'est aussi les premières gardes de nuit, les premières responsabilités face aux patients...

Bref beaucoup de changements et de nouveautés à intégrer ! Le bilan à la fin de l'année en termes de connaissance et de maturité acquises est assez impressionnant !

L'année est divisée en deux semestres S3 et S4.

Des U.E. (unités d'enseignements) composent le programme des deux semestres. Ces UE peuvent rassembler plusieurs matières différentes. Chaque UE validée donnera un nombre d'ECTS (crédits)

Des UE optionnelles sont proposées : UE Recherche (Master 1 Santé) ou UE libre(engagement étudiant, tutorat, etc..). Les modalités de cette UE sont encore en cours de réflexion.

PROGRAMME L2**Semestre 3 :****Unités d'enseignement L2-S3 : 30 ECTS**

UE spécifiques	ECTS
Obstétrique, maïeutique	3
Puériculture, pédiatrie	2
Gynécologie	3
Hormonologie, reproduction : système endocrinien	3
UE générales	
Santé publique, démarche de recherche	2
Sémiologie générale*	2
Tissu sanguin : hématologie	3
Agents infectieux Hygiène	4
Appareil cardio-respiratoire	3
Santé publique, initiation à la recherche, Tutorat	1
Recherche ou UE libre	?
UE clinique	
Sémiologie, démarche clinique, gestes techniques	4

Semestre 4**Unités d'enseignement L2-S4 : 30 ECTS**

UE spécifiques	ECTS
Obstétrique, maïeutique	5
Puériculture, pédiatrie, néonatalogie	4
Hormonologie – Reproduction : système reproducteur	4
UE générales	
Santé Publique, démarche de recherche	3
Tissu sanguin : hémostase et système immunitaire	2
Agents infectieux, Hygiène	4
UE optionnelle	
Recherche ou libre	?
UE cliniques	
Suivi périnatal	4
Suivi postnatal	4

L3 Maïeutique : la 3^{ème} année d'étude

C'est une continuité de la L2, avec une part de pratique plus importante.

PROGRAMME L3**Semestre 5****Unités d'enseignement L3-S5 : 30 ECTS**

UE spécifiques	ECTS
Obstétrique	4
Néonatalogie Pédiatrie	2
Gynécologie	2
UE générales	
Santé Société Humanité	4
Santé Publique, démarche de recherche	1
Rein et voies urinaires	3
Systèmes locomoteur, neurosensoriel	2
Santé Publique, Initiation à la recherche, Tutorat	4
UE cliniques	
Suivi prénatal	8
Suivi pernatal	
Suivi postnatal	

Semestre 6**Unités d'enseignement L3-S6 : 30 ECTS**

UE spécifiques	ECTS
Obstétrique Maïeutique	4
Pédiatrie, néonatalogie	2
Génétique médicale*	4
UE générales	
Santé Société Humanité	3
Système digestif, Dermatologie	2
Santé Publique, Initiation à la recherche, tutorat	1
UE cliniques	
Suivi prénatal	14
Suivi pernatal	
Suivi postnatal	

M1-M2 : la 4^{ème} et la 5^{ème} année d'étude

Ces dernières années sont très axées sur les pathologies obstétricales, gynécologiques, néonatales et pédiatriques. Une formation poussée sur la santé des femmes (contraception, IST, dépistage, sexualité, etc..) complète la formation délivrée en L2-L3.

Pendant ces 2 années l'étudiant doit travailler sur son mémoire de fin d'étude. La soutenance du mémoire en 5^{ème} année et la validation des UE de master (théorie+clinique) permettra l'obtention du diplôme d'état de sage-femme avec grade master en sciences maïeutiques.

UE proposées en M1-M2 :

UE obstétrique, embryologie, démarche clinique

UE néonatalogie, pédiatrie

UE sciences humaines, démarches de recherche, anglais

UE santé génésique des femmes

UE mémoire, démarche de recherche, anglais

UE pharmacologie

UE Cliniques :

→UE suivi prénatal

→UE suivi pernatal

→UE suivi post natal

→UE planification-gynécologie

Les DU et Masters

en quelques mots

Il serait bien trop ambitieux de prétendre vous fournir ici la liste exhaustive de ces formations complémentaires, ou encore de vouloir vous indiquer la marche à suivre pour les intégrer, tant les modalités divergent selon l'année d'intégration, la Faculté/l'Université de rattachement de votre Ecole ainsi que celle du Master (qui n'est pas obligatoirement celle à laquelle votre Ecole est rattachée).

Nous ne présentons ici qu'un aperçu des thématiques retrouvées ; si l'intégration de ces formations vous intéresse, vous pourrez trouver de précieux renseignements auprès de votre Direction d'Ecole, de votre association locale et/ou de vos élus étudiants ainsi que sur les sites internet des universités.

Les DU : très nombreux, ils peuvent être préparés dès l'obtention du DE (certains peuvent être débutés avant sous conditions) et peuvent s'acquérir tout au long de l'exercice de la profession. Ils permettent d'élargir les compétences et de se perfectionner dans certains domaines. Nous ne citerons ici que quelques exemples de DU : échographie obstétricale, diagnostic anténatal, santé publique, sexologie, IVG, conseil en lactation, grossesses pathologiques, acupuncture, ostéopathie, contraception, tabaccologie...

Les Masters : Le choix des Masters Recherche et Professionnel est plus limité, car la demande est beaucoup plus récente et provient principalement des étudiants. Ceux qui nous sont accessibles durent 4 semestres pour la grande majorité d'entre eux et sont pour la plupart dans le domaine de la Santé Publique et de la Biologie.

Il est possible de débiter un **M1 Santé** dans votre Faculté de rattachement à partir de la L2 ou L3 maieutique. Les modalités d'admission sont différentes pour Baudelocque, Poissy, Saint-Antoine et Foch.

Par exemple :

- Le M1 Santé proposé à Paris-Ouest est ouvert sans conditions à tout Etudiant Sage-Femme (ESF) qui en fait la demande.
- Les modalités d'accès au M1 Santé sont plus complexes à Paris Descartes : lettre de motivation et, pour certaines filières, un examen probatoire d'entrée en master reprenant des matières de PAES.

Les conseils d'étudiants sage-femme poursuivant ce master Santé en parallèle vous seront certainement très utiles pour constituer votre dossier (n'hésitez pas à faire appel à eux via l'association de votre école !)

Le choix des Unités d'Enseignement (UE) est variable selon les facs, et dépendra de l'orientation que vous souhaitez donner à votre M1 (Biologie, physiologie, génétique, Ethique, santé publique...)

Exemple de master accessible aux sages-femmes diplômé(e)s, aux gynécologues obstétriciens, aux médecins généralistes.. : (master proposé à Paris 5)

Le master 1 Diagnostic prénatal

- **parcours dépistage prénatal** forme au dépistage échographique. Ce master mène à la qualification professionnelle pour le dépistage prénatal.
- **parcours Diagnostic Prénatal & Médecine fœtale** forme des professionnels du diagnostic qui pratiquent soit en milieu public soit en milieu libéral. Il forme à des gestes simples comme l'amniocentèse, la biopsie de trophoblaste mais aussi à des gestes techniques rares et complexes telles que les ponctions de sang fœtal avec ou sans transfusion ou encore les fœtoscopies.

La vie étudiante et associative

Chacune des trois écoles possède une association qui représente les ESF auprès de la Direction de l'École et de l'ANESF (Association Nationale des Etudiants Sage-Femme). Elle représente également les ESF au Conseil de Faculté (Conseil d'UFR) et aux Conseils Centraux de l'Université (CA et CEVU) via les élus étudiants. Ces associations ont des buts sensiblement identiques qui vous seront présentés plus amplement lors de votre entrée en L2 ; ce n'est ici qu'un avant-goût de tout ce que vous offre vos assos' locales!

Pour Baudelocque : l'Association des Etudiants Sage-Femme de Baudelocque (AESFB).

Pour Foch : l'Association des Etudiants Sage-Femme de Foch (AESFF).

Pour Poissy : l'Association des Etudiants Sage-Femme de Poissy (AESFP).

Pour Saint-Antoine : Le Bureau des Etudiants de Sage-Femme de Saint-Antoine

Si vous aimez l'associatif, vous pourrez prendre un poste dans l'asso dès la L2 (secrétariat, communication, solidarité, infos PAES/lycée, événementiel..)

Les soirées

Organisées à différents moments de l'année, leur nombre et leur type varie selon l'asso' et les années.

Une se déroule après le WEI, soirée de désinté, puis en général dans la période de Noël, un gala en février et enfin celle de fin d'année qui clôture l'année et célèbre la « désintégration » des néo-diplômés.

La communication

Chaque école à son site, son profil facebook et son forum étudiant !
Vous trouverez les adresses mail et les sites des écoles à la fin du livret.

Solidarité

Téléthon, sidaction et hôpital des nounours !

La représentation étudiante :

- L'ANESF

L'AESFF, l'AESFB, l'ANESFP et le BDE des SF de Saint-Antoine nomment chaque année deux administrateurs qui votent et siègent aux Conseils d'Administration de l'ANESF. Lors de ces CA sont prises toutes les décisions concernant les ESF et les orientations à suivre pour chaque sujet affectant les ESF. L'ANESF propose également un Week-End de Formation des ESF (principalement dans le domaine associatif), ainsi qu'un grand Congrès qui a lieu chaque année à la fin du mois de juin et qui réunit plusieurs centaines d'ESF.

- Les délégués

Chaque promotion élit chaque année deux représentants qui assurent le relais entre les formatrices/la directrice et les étudiants ; ils sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration de l'Ecole et siègent au Conseil Technique.

Contacts et remerciements

Année 2011-2012

Pour Baudelocque :

Agnès Vidal, Présidente de l'AESFB : presidence.aesfb@gmail.com

Audrey Camizuli, Vice-Présidente Info PAES/lycée de l'AESFB :

vp.infopaeslycee.aesfb@gmail.com

Site de l'asso : <http://aesfb.free.fr/>

Site du forum : <http://aesfb.forumactif.net/>

Facebook : Aesfb Baudelocque

Pour Poissy :

Pauline de Manheulle, Présidente de l'AESFP

Contact : bdesfpoissy@gmail.com

Site de l'asso : <http://bdesfpoissy.free.fr/>

Téléphone de l'asso : 0603034453

Pour Foch :

Laura Naveteur, Présidente de l'AESFF : laura.naveteur@laposte.net

Floriane Hamai, en charge des étudiants en PAES pour l'AESFF :

flo.hamai@orange.fr

Pour Saint-Antoine :

Imène Idir, Présidente du BDE SF de Saint-Antoine

Charlotte Payan, coordinatrice Tutorat : charlottepayan@free.fr

Pour tout renseignement : <http://www.anesf.com/>

